

Plante colonisatrice indésirable sur le Léguer

La Renouée du Japon,

La renouée du Japon introduite comme plante ornementale et fourragère est une plante herbacée vivace, atteignant 3m de haut, se présentant sous forme de fourrés denses et impénétrables.

Ses tiges sont creuses, son feuillage est caduc et elle a un rhizome très développé qui forme dans le sol un réseau dense, horizontal, et profond.

On la trouve le long de cours d'eau, fossés, zones humides remblayées mais aussi sur des terrains remaniés aux bords des routes, voies ferrées et remblais.

Propagation et impacts sur le milieu

La renouée colonise rapidement les sites nouvellement remblayés ou sans végétation et empêche la pousse des essences locales.

Elles donnent des grappes de fleurs blanches mais la propagation s'effectue principalement par les rhizomes et les fragments de tiges et de rhizomes.

Un seul fragment de tige ou de rhizome permet à la renouée de coloniser un site



Le système racinaire superficiel ne maintient pas les berges des cours d'eau et accélère leur sapement.

Les massifs de renouées uniformisent le paysage et affectent la diversité écologique de la flore et de la faune des cours d'eau.



La densité et la hauteur des tiges rendent difficile l'accès au cours d'eau.



La Renouée du Japon,

Peu de solutions existent pour l'éradiquer totalement. Elles limitent seulement son expansion.



La plantation dense d'arbres et d'arbustes ralentit son développement.



L'arrachage régulier épuise le rhizome (5 à 7 arrachages annuels avant floraison).



- Brûler sur place toutes les tiges et rhizomes arrachés
- Ne pas composter
- Gérer les plants dès leur apparition
- Ne pas la planter ailleurs ni déplacer la terre où elle est présente, car elle deviendrait vite ingérable
- Proscrire la lutte chimique en bordure des cours d'eau et fossés



Jeunes pousses

Le passage des épaveuses en bord de route accélère sa propagation (dissémination des fragments dans les fossés humides).



© Studio Desfontaines

Contact

Association vallée du Léguer
Tél. 02 96 43 01 13
cre.leguer@wanadoo.fr
www.riviere-du-leguer.com



D'autres espèces envahissent nos cours d'eau :

La renouée de Sakaline, la balsamine, le faux acacia, l'arbre à papillon, l'herbe de pampas.

